

Accompagner ou former une personne avec un trouble psychique

0413P

Formation gratuite, financée par l'AGEFIPH, réservée aux professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes, hors structure engagée dans la démarche H+. Maximum 2 inscriptions par structure et par session.

Présentiel - Synchron

Le handicap psychique représente plus de 13% des personnes ayant une reconnaissance administrative du handicap. A la convergence du soin, du social et du professionnel, la prise en compte de ces situations et les dispositifs dédiés évoluent. L'enjeu pour les professionnels emploi-formation est de mieux comprendre les problématiques pour mieux accompagner les publics.

Objectifs

Repérer, accompagner et adapter ses pratiques professionnelles face aux troubles psychiques



Public Visé

Professionnels de l'orientation, la formation, l'emploi et l'insertion de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Pré Requis

Aucun prérequis pédagogique n'est exigé. Il est cependant recommandé d'avoir suivi le module « L'essentiel sur le handicap : législation, typologies et acteurs » sur notre plateforme d'autoformation en ligne www.moockie.fr.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Définir le handicap psychique, connaître les troubles associés et les principales maladies
Repérer et objectiver les incidences du handicap
Identifier les moyens de compensation
Acquérir des repères dans l'accompagnement des personnes

Parcours pédagogique

Le cycle de la discrimination

- Définition et processus

Définition du handicap psychique

- Terminologie
- Le handicap psychique: ce qu'il n'est pas/ce qu'il est
- Les altérations
- Incapacités et situation de handicap

Grandes catégories de troubles à l'origine du handicap psychique

- Troubles psychotiques
- Troubles de l'humeur
- Troubles anxieux

Troubles de la personnalité

Impact des troubles psychiques

- Dans la relation à l'autre
- Dans le travail

Compensation des troubles psychiques

- Identité personnelle
- Habiletés sociales
- Cognition
- Habiletés professionnelles

Acteurs

- Réseaux

- Emploi accompagné
- Appuis spécifiques
- RHF
- 2ASF et grille d'analyse des besoins
- Modul' Pro

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Vidéos
- Échanges de pratiques
- Travail en sous-groupes à partir de situations concrètes

Qualification Intervenant·e·s

Karine GOUTTE, CFAS Auvergne, psychologue du travail, Référente Handicap Régionale et Déléguée aux entreprises. Elle assure ce type d'animation depuis son arrivée au CFAS Auvergne et au préalable, lors d'expériences professionnelles antérieures.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Questionnaire d'autopositionnement en amont
- Quiz de fin de formation
- Questionnaire final de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

Modalités d'accessibilité handicap

Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, merci de nous contacter.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

8-16



Contactez-nous !

Cellule Professionnalisation

Tél. : 0426735614

Mail : pro@via-competences.fr